



LA PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

UNE PRIORITE DANS LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA FIG.

Par le Dr Michel LEGLISE (FRA), vice Président de la FIG et Président de la Comm. médicale FIG

Il n'est qu'à lire les premières lignes des statuts de la FIG et l'article 2-1:

«**Coordonner tous les efforts en faveur de la santé et du développement physique et moral par l'enseignement de la gymnastique...** pour comprendre la place majeure que la FIG accorde à la santé **des gymnastes** dont il coordonne les activités

Cette mission essentielle s'applique à tous nos gymnastes quel que soit l'âge, la discipline et le niveau de pratique, mais on doit comprendre au travers du mot « **développement** » que ces efforts s'appliquent tout particulièrement aux organismes en pleine croissance, enfants et adolescents dont il faut préserver la **santé tout autant physique que morale**.

Je voudrais montrer ici que cette volonté se décline au quotidien en actions réelles et concrètes et que la FIG, avec l'aide de ses fédérations affiliées, mène une véritable politique en faveur de la protection et de l'épanouissement de ses jeunes gymnastes.

Il faut tout d'abord et en quelques mots revenir sur certaines **idées reçues**, quelques phrases convenues, qui circulent et reviennent sans cesse, sans la moindre base scientifique, bref, sur des rumeurs non fondées, parfois volontairement entretenues.

Ainsi, est-il bien nécessaire de rappeler que la pratique de la gymnastique n'empêche nullement la croissance et un développement physique et biologique harmonieux? La pratique de la gymnastique artistique n'a jamais empêché quiconque de grandir tout comme la pratique de la Gymnastique rythmique n'a jamais accéléré la croissance; la sélection naturelle fait que *ceux* qui sont génétiquement prédisposés pour être de petite taille en gymnastique artistique et de grande taille en gymnastique rythmique, apparaissent en plus grand nombre, aux exceptions près, aux meilleures places, compte tenu des qualités morphologiques facilitant la pratique de l'une ou l'autre discipline... Bref il s'agit d'un problème d'hérédité auquel s'ajoute une sélection naturelle morphologique, des talents; ne cherchons pas plus compliqué.

Il est cependant vrai que l'entraînement de haut niveau, ponctué de quelques épisodes de simple surentraînement, peut engendrer des retards morphologiques de croissance (taille, etc.) et de maturité (règles notamment) mais il se fait dans la quasi-totalité des cas un rattrapage physique et biologique sans aucune conséquence ou séquelle à terme. **Croissance ralentie et différée mais croissance normale à terme**. Ceci n'est pas spécifique à la gymnastique mais se retrouve dans la pratique de haut niveau de la plupart des sports.

Il faut malgré tout mettre quelques restrictions à ces propos résolument optimistes, validés par la recherche et les statistiques que notre commission médicale mène depuis plusieurs années.

Il faut en effet rester **vigilant** en ce qui concerne des problèmes qui peuvent paraître mineurs.

La croissance est une **période idéale d'apprentissage** pour le développement psychomoteur mais on ne doit pas oublier que cet apprentissage extrêmement rapide de l'enfant peut faire croire que tout est possible, très vite, sans dégâts et d'une manière durable. Il ne faut pas oublier que la croissance est un temps de **construction** donc de grande **instabilité et de fragilité** physique et psychologique. On connaît les carrières courtes, interrompues très vite, et les éventuelles **séquelles physiques voire psychologiques** parfois importantes à moyen, long voire très long terme.

On ne doit pas considérer l'enfant comme un adulte aux capacités quantitativement réduites et lui proposer un simple programme d'entraînement réduit, destiné à l'adulte.

L'entraînement doit se fonder et respecter les capacités physiques, physiologiques, les données endocrinologiques et tous les stades du développement de l'enfant.

Au quotidien, l'entraînement, l'hygiène de vie, la diététique, l'environnement social, affectif, psychologique, bref, toute la vie de l'enfant doit être conduite de manière spécifique.

Nous l'avons dit, sauf exception, et dans des conditions normales d'entraînement, si un simple retard de puberté, retard statural, retard d'apparition des règles, bref, une croissance différée ne nous interpellent pas outre mesure, nous devons être beaucoup plus vigilants sur le plan articulaire pour **des séquelles de fracture, luxation, ou pathologies chroniques touchant les articulations en pleine croissance** ayant bénéficié de traitements inadéquats et le plus souvent de repos insuffisant.

Il faut surtout dénoncer certaines **dérives majeures d'ordre psychologique et surtout éthique** souvent le fait d'incompétence, d'irresponsabilité, de certains entraîneurs, parfois de proches, ou d'organisations, encadrant la vie éducative et sportive de l'enfant.

C'est aussi le fait de personnes sans scrupules et dénuées du moindre sens moral et éthique qui considèrent le gymnaste comme un objet de leur propre promotion ou ambition. On peut trouver alors toutes formes de troubles physiques et psychologiques, et conséquence d'insuffisances graves dans la gestion de l'hygiène de vie, des troubles de la nutrition, bien souvent associées à des carences éducatives, sociales et affectives pouvant engendrer des séquelles physiques et psychologiques à long terme. L'enfant a une liberté de jugement et d'autonomie réduites et sa fragilité psychologique doit être l'objet de toutes les attentions.

L'enfant a une liberté de jugement et d'autonomie réduites et sa fragilité psychologique doit être l'objet de toutes les attentions.

Son enfance doit être respectée. Il a droit à cette enfance pour le plein épanouissement de sa vie d'adulte.

Ce type de situation reste heureusement plutôt rare, mais il fallait ici le dénoncer d'autant plus que de telles dérives sont encore trop souvent l'objet de caricatures amplifiées, déformées par ceux qui n'aiment ou ne connaissent pas notre sport, ou plutôt le sport en général, et relayées par les médias qui donnent une image fautive de la gymnastique telle que nous la concevons.

Notre véritable image et notre sport n'ont rien à voir avec ces exceptionnelles dérives.

On voit bien ici pourquoi la FIG se mobilise, comme son éthique et ses valeurs morales l'y incitent, pourquoi elle a mis en place des **règlements spécifiques** et un **système éducatif** adaptés aux jeunes, à partir de principes généraux connus et démontrés scientifiquement et par l'expérience vécue. Elle doit communiquer pour montrer ce que sont les vraies valeurs qu'elle défend.

L'enfant et l'adolescent doivent avoir une place particulière et privilégiée dans ce contexte de valeurs.

ASPECTS ETHIQUES ET LEGAUX. LES DROITS DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT.

L'enfant a des droits.

Il a aussi quelques devoirs, certes réduits du fait qu'il n'a légalement pas de responsabilités (mineurs).

Concernant les droits de l'enfant on peut citer très schématiquement:

- droit à une activité physique et sportive,
- droit d'être un champion
- droit de ne pas être un champion
- droit à un suivi technique sportif spécifique,
- droit à la santé physique,
- droit à une protection morale et psychologique spécifique,

droit à l'éducation, à un soutien et à la protection pour l'intégration professionnelle, droit à un environnement adapté.

Ces droits deviennent des devoirs pour ceux qui l'entourent: il s'agit principalement des parents, des entraîneurs, des clubs, fédérations sportives nationales et internationales, des éducateurs scolaires, des équipes médicales, des médias, etc. bref tous ceux qui interviennent directement ou indirectement, au quotidien, dans sa vie, sachant que celle-ci est rythmée principalement par sa pratique sportive et en est très dépendante.

LE PROGRAMME DE RECHERCHE FIG « GYMNASTIQUE ET CROISSANCE »

La commission médicale de la FIG a lancé en 1997, un programme de recherche visant à mieux connaître le développement physiologique et particulièrement hormonal, et le développement morphologique des jeunes gymnastes pratiquant le très haut niveau, les mesures s'effectuant principalement lors des championnats du Monde et d'Europe sur la base du volontariat et de la plus stricte éthique médicale et respectueuses des règles internationales; elles ont déjà permis d'accumuler quelques milliers de données, d'engager des réflexions concrètes sur la conduite de l'entraînement et de publier des articles dans des revues universellement connues (journal d'endocrinologie clinique USA). Ces informations sont précieuses pour la conduite de l'entraînement chez nos jeunes

En **conclusion** la FIG fait preuve de la plus grande attention pour toutes ses décisions de politique générale comme pour ses décisions, administratives et techniques, afin de toujours prendre en compte les aspects concernant la pratique du jeune gymnaste car c'est son **éthique** tout simplement

C'est aussi une nécessité en matière de sport et de santé... des gymnastes sans cesse blessés, mal à l'aise dans leur vie d'enfant donnent une image tout à fait à l'opposé de la mission que s'est donnée la FIG; ce sont les aspects que nous avons développés plus haut en rappelant **les limites physiques, biologiques, et psychologiques** de l'enfant pour la pratique du haut niveau.

Il faut surtout laisser le temps au temps pour que les jeunes talents parviennent à leur pleine maturité dans le geste et l'expression corporelle, et qu'ils ne prennent aucun risque pour leur santé.

Des institutions internationales très proches, voire partenaires, comme le CIO, L'ONU (résolution 1386 du 20 novembre 1959), l'UNESCO, l'UNICEF, le Panathlon International, nous le rappellent et nous motivent en ce sens.

Dans notre monde de violence où des centaines de millions d'enfants et d'adolescents n'ont pas d'enfance et cherchent à survivre au jour le jour, nous, fédérations internationales, fédérations nationales, pouvons offrir à quelques' uns, voire un grand nombre, un autre sens, une autre motivation à leur existence. Alors accueillons-les, peu importe qu'ils soient champions ou non, offrons-leur une éducation qui dépasse largement le simple apprentissage technique ou celui de la performance, apprenons-leur les vraies valeurs du sport, de notre sport, d'une culture sportive, celles qui donnent un sens à la vie et nous aurons rempli notre mission.

«AGE ET COMPETITION» LES REGLEMENTATIONS

Les statuts, règlements et recommandations, informations, voire toute activité de la FIG, doivent chercher à respecter le principe **d'universalité et d'égalité** dans la considération de toutes les fédérations affiliées et de tous les gymnastes. **Concourir tous ensemble** est un idéal. Ceci n'est pas simple, sachant les différences de tradition gymnique, d'organisation, et de moyens de chaque fédération. L'âge est un bon exemple de difficulté à trouver une règle universelle pour organiser compétitions ou Jeux entre des gymnastes du même âge légal dit chronologique (celui du passeport) mais à la maturité, c'est-à-dire au développement et à la capacité physique et psychologique très différentes; on sait que **l'écart de maturité** et de développement physiologique entre certaines populations ou ethnies plus au nord ou plus au sud (facteur génétique et

importance de l'ensoleillement) peut être de quelques années par rapport à l'âge chronologique, malheureusement seule référence raisonnablement utilisable pour une organisation internationale telle que la FIG.

Lire une date de naissance sur un document est chose simple. Evaluer un âge biologique réel par des examens médicaux à la réalisation longue et à l'interprétation plus ou moins complexe est matériellement impossible. Cette différence de maturité peut-être préjudiciable dans les compétitions surtout pour les catégories d'âge inférieures et pour cette raison il apparaît plus opportun et juste que les rencontres entre jeunes catégories soient principalement du ressort des unions continentales ou même des régions continentales, regroupant ainsi des gymnastes au développement et à la maturité beaucoup plus proches.

La FIG à ce jour ne propose aucun championnat du monde ou coupe du monde junior

Cela n'empêche nullement la FIG de proposer des **Jeux Mondiaux de Groupes d'Âges** dans certaines disciplines avec **des règles et codes adaptés aux capacités** des jeunes gymnastes, en privilégiant la qualité technique à l'exploit sportif et à la prise de risque

La FIG reste attentive à toutes les initiatives des Fédérations nationales, de groupes régionaux visant à organiser des rencontres pour les jeunes. Elle soutient toutes les initiatives pédagogiques respectueuses de la physiologie et de la psychologie de l'enfant avec un programme et des règles techniques adaptées voire validées par nos techniciens et éducateurs ...

En bref:

Il est impératif d'acquérir très jeune les automatismes de base pour accéder plus tard au haut niveau, mais durant cette période, l'enfant et l'adolescent doivent faire l'objet d'un suivi attentif et compétent. On doit lui **proposer des compétitions ou jeux privilégiant la qualité technique** et, si possible, entre gymnastes de même niveau de développement physique et biologique. Cet accès très tôt à une préparation technique déjà élaborée a néanmoins des limites, certes physiques mais peut aussi conduire à une saturation psychologique à un âge adulte encore jeune, surtout lorsqu'il s'y ajoute des préoccupations professionnelles sociales ou affectives.

Trouver un juste équilibre adapté à chaque gymnaste est un challenge que nous devons et pouvons relever.

LE PROGRAMME FIG DE DEVELOPPEMENT DES GROUPES D'AGES:

Bien évidemment, bon nombre de fédérations nationales ont un excellent programme de développement pour les diverses catégories d'âges: éducation, règles générales spécifiques et organisation de compétitions adaptées.

La FIG a néanmoins développé un programme **universel** pour compléter éventuellement leurs programmes et surtout le diffuser, à l'usage des autres fédérations non encore organisées en ce domaine.

Ce programme de formation, d'éducation a été confié principalement aux **Académies FIG dont les collaborateurs aux poly compétences ont la charge de délivrer un enseignement à la fois fondamental et spécifique à la gymnastique**

Former des formateurs est une de ses missions essentielles

Ce programme des Groupes d'Âges comprend très globalement trois chapitres principaux:

les principes de croissance et de maturation par groupes d'âges. La conception de ce document est tout à fait originale car on met en parallèle le développement physique et les capacités, c'est-à-dire le moment idéal pour apprendre telle ou telle activité, en faisant abstraction totale de la notion d'âge chronologique dit légal, le programme technique par groupe d'âge

LES REGLEMENTATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE LA FIG

Toute réglementation peut avoir une incidence et des effets pervers sur la santé. Il s'agit parfois d'une réflexion d'évidence et immédiate, parfois les dangers n'apparaissent qu'après mise en place et expérience plus ou moins longue

La FIG est extrêmement attentive sur ce point et particulièrement pour toutes décisions administratives ou techniques concernant les jeunes.

Le code de pointage est un exemple significatif, qui maintenant est l'objet de vérification stricte afin d'éliminer surcharges anti physiologiques et éléments biomécaniques dangereux voire anatomiquement impossibles, qui plus est sollicitant des articulations non encore formées et d'une grande fragilité comme celles de l'enfant et de l'adolescent.

LES DECLARATIONS DE CONSENSUS DU CIO

Le CIO s'est aussi engagé dans un programme de protection de l'enfant et de l'adolescent sportifs

Le CIO a publié en 2006 et 2010 deux déclarations de consensus basées sur des recherches scientifiques dûment validés; ce sont la **déclaration de consensus sur l'entraînement au sport d'élite chez l'enfant et l'adolescent** et la **déclaration de consensus sur l'âge et la pratique sportive de haut niveau** textes pour lesquels personnellement nous avons apporté notre collaboration active

Ces déclarations de consensus indiquent:

- les principes scientifiques de base concernant l'entraînement de l'enfant et de l'adolescent au sport d'élite,
- les problèmes spécifiques aux enfants pratiquant un sport d'élite,
- les recommandations concernant l'entraînement de l'enfant et de l'adolescent au sport d'élite.

Il apparaît que le CIO entend peser de tout son poids « politique », moral et éthique sur la politique des fédérations internationales en matière de **protection de l'enfant**

Il se trouve que **les exigences de la FIG rejoignent parfaitement ce programme et ces orientations**

Dans un tel contexte, certains ont pu s'étonner de voir le CIO organiser **des jeux olympiques pour les jeunes**. Ce n'est pas un paradoxe il faut seulement savoir que le CIO et la FIG ont imposé un programme technique totalement adapté pour les compétitions.

On sait aussi que ces JOJ sont une formidable occasion de rencontres entre jeunes autour d'un programme culturel et éducatif.

Dr Michel LEGLISE

Vice- président de la FIG, Président de la commission médicale

Annexes:

- A. Règlement Technique FIG – Ages des gymnastes**
- B. World Age Group Competition**
- C. Age moyennes des participants aux Championnats du Monde et Jeux Olympiques (artistique)**

Annexe A – Règlement Technique FIG 2012. - Art. 5.2 AGE DES PARTICIPANTS

Pour les compétitions officielles de la FIG et pour les Jeux Olympiques, les participants doivent avoir, dans l'année de la compétition, l'âge minimum suivant:

SENIORS

Gymnastique artistique et rythmique: 16 ans

Gymnastique au trampoline: 18 ans pour les Jeux Olympiques, 17 ans pour toutes les autres compétitions.

Gymnastique acrobatique: 15 ans

Gymnastique aérobic: 18 ans

Pour toutes les disciplines, tout gymnaste ayant participé à un Championnat du Monde, Championnat continental, étape de la Coupe du Monde, jeux multisports, en tant que senior, ne sera pas autorisé à participer à une compétition junior subséquente.

JUNIORS

Gymnastique artistique masculine: les gymnastes doivent avoir au moins 14 ans et pas plus de 18 ans (16 dès 2013).

Gymnastique artistique féminine: les gymnastes doivent avoir au moins 13 ans et pas plus de 15 ans.

Gymnastique rythmique: les gymnastes doivent avoir au moins 13 ans et pas plus de 15 ans.

Gymnastique au trampoline: Age pour les Championnats continentaux Juniors 13 à 17 ans.

Gymnastique acrobatique: 12 – 19 ans (différence d'âge de 6 ans au max. pour les duos et groupes féminins, de 7 ans pour les groupes masculins).

Gymnastique aérobic: 15 – 17 ans.

GROUPES D'AGES

Gymnastique acrobatique: dès 11 ans

Gymnastique aérobic: dès 12 ans

Gymnastique au trampoline: dès 11 ans

JOG:

Gymnastique artistique masculine: 16 à 17 ans

Gymnastique artistique féminine: 15 ans

Gymnastique rythmique: 15 ans

Gymnastique au trampoline: 16 à 17 ans

Annexe B

WORLD AGE GROUP COMPETITION

AEROBIC	Développement national: 10 to 12 years
	Group 1: 12 to 14 years
	Group 2: 15 – to 17 years
TRAMPOLINE	11 - 12 years
	13 – 14 years
	15 – 16 years
	17 – 18 years
ACRO	Top 11 – Base 16 years
	Top 12 – Base 19 years

Annexe C

ARTISTICS GYMNASTIC OLYMPIC GAMES - WORLD CHAMPIONSHIPS									
AGES' STATISTICS									
YEAR	EVENT	HOST CITY Team Format		MAG total	WAG total	TOTAL gymnasts	TOTAL FED	Age Ø MAG	Age Ø WAG
1987	WC	ROTTERDAM	NED	176	201	377	42	22.46	16.75
1988	OG	SEOUL	KOR	89	90	179		22.08	17.08
1989	WC	STUTT GART	GER	190	191	381	48	21.35	16.67
1991	WC	INDIANAPOLIS	USA	212	189	401	51	21.92	16.37
1992	OG	BARCELONA	ESP	93	91	184			
1992	WC	PARIS	FRA	128	126	254	47	21.38	16.90
1993	WC	BIRMINGHAM	GBR	123	97	220	57	21.64	16.71
1994	WC	BRISBANE	AUS	163	88	251	46	20.80	16.49
1994	WC	DORTMUND	GER	145	109	254	33	22.,11	16.50
1995	WC	SABAE	JPN	214	195	409	58	22.73	16.57
1996	WC	PUERTO RICO	PUR	157	96	253	52	22.42	17.13
1996	OG	ATLANTA	USA	112	104	216	32		
1997	WC	LAUSANNE	SUI	280	149	429	66	22.81	17.43
1999	WC	TIANJIN	CHN	293	260	553	73	21.94	16.85
2000	OG	SYDNEY	AUS	98	98	196	43	21.30	17.58
2001	WC	GHENT	BEL	309	172	481	60	21.85	17.72
2002	WC	DEBRECEN	HUN	177	80	257	56	22.62	17.76
2004	OG	ATHENS	GRE	98	98	196	42	24.34	17.46
2005	WC	MELBOURNE	AUS	189	95	297	67	22.19	18.27
2006	WC	AARHUS	DEN	315	223	548	70	22.60	18.10
2007	WC	STUTT GART	GER	281	214	495	84	23.17	17.68
2008	OG	BEIJING	CHN	98	98	196	69	24.90	18.60
2009	WC	LONDON	GBR	250	150	400	71	23.11	18.79
2010	WC	ROTTERDAM	NED	334	238	572	70	23.10	18.14
2011	WC	TOKYO	JPN	288	244	532	81	24.34	19.12
2012	OG	LONDON	GBR	98	98	196			
2013	WC	ANTWERP	BEL						
2014	WC	NANNING	CHN						
2015	WC	GLASGOW	GBR						
2016	OG	RIO DE JANEIRO	BRA						